

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	19ème
Nom de site	R DE CRIMEE	Numéro	750308
Adresse du site	18, rue de Crimée	Hauteur	R+8(28.10m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz (3 antennes) + ajout 3 antennes en réservation antennaire		
Complément d'info	Orange present (30/140/260°) et Bouygues (120/200/300°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	11/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	17/02/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	17/04/2020

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout de 3 antennes et le remplacement des 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes, avec ajout du 700 MHz, couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 0, 140 et 240°.		
Distance des ouvrants	2.90m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 4 et 10°</i>
Estimation	0° > 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

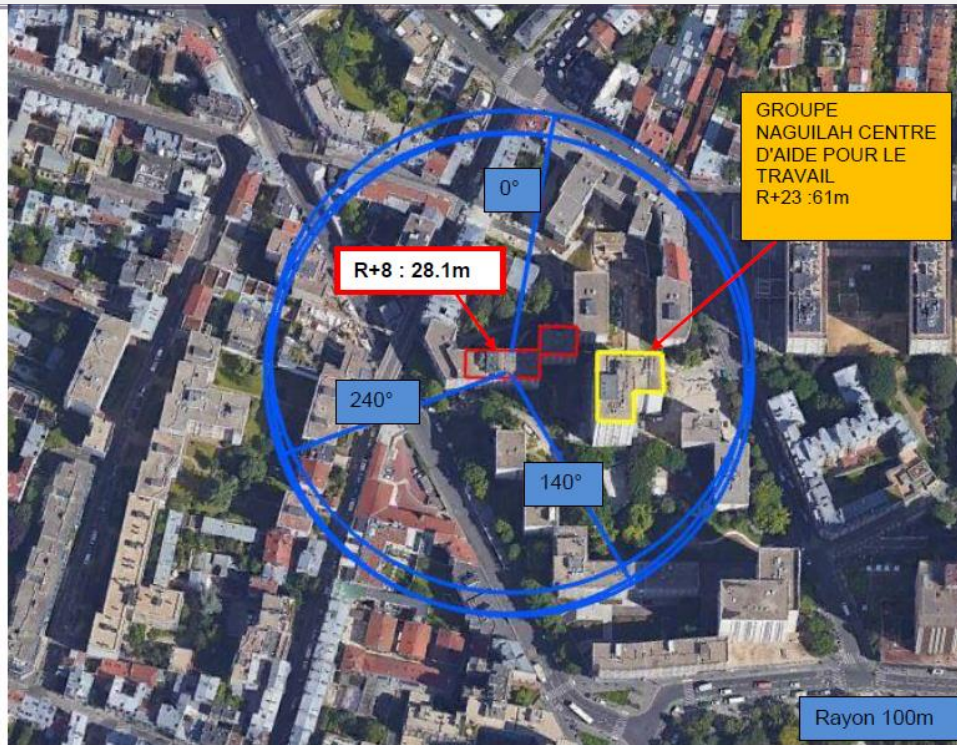
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes existantes par 3 nouvelles antennes de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz. Une antenne inactive par secteur sera ajoutée à la même HHA que les antennes existantes et avec les mêmes azimuts. Les antennes existantes et les nouvelles antennes inactives seront distantes d'environ 50 cm.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	33.20m (0/240°) 31m (140°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :

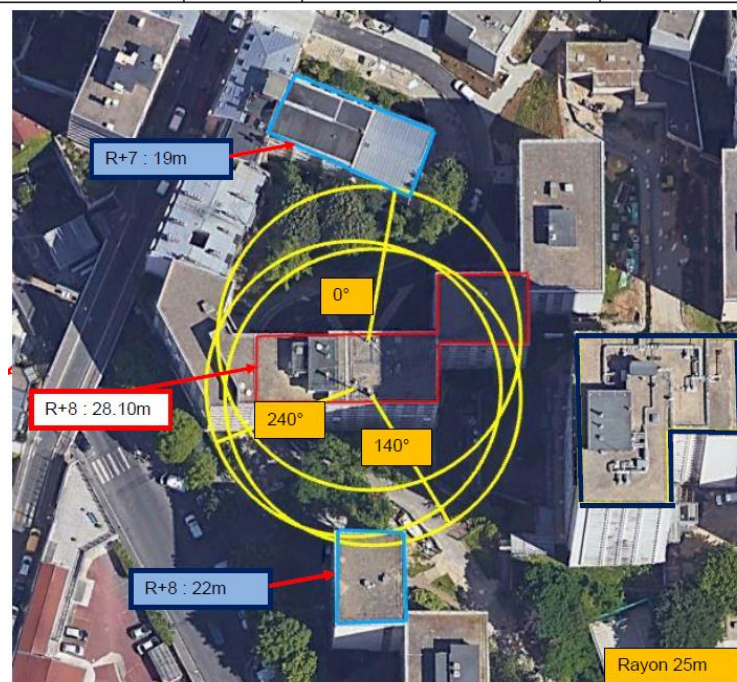
Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
GROUPE NAGUILAH CENTRE D'AIDE POUR LE TRAVAIL	53 RUE COMPANS Paris 75019	61m	OUI	22m	2,6 V/m

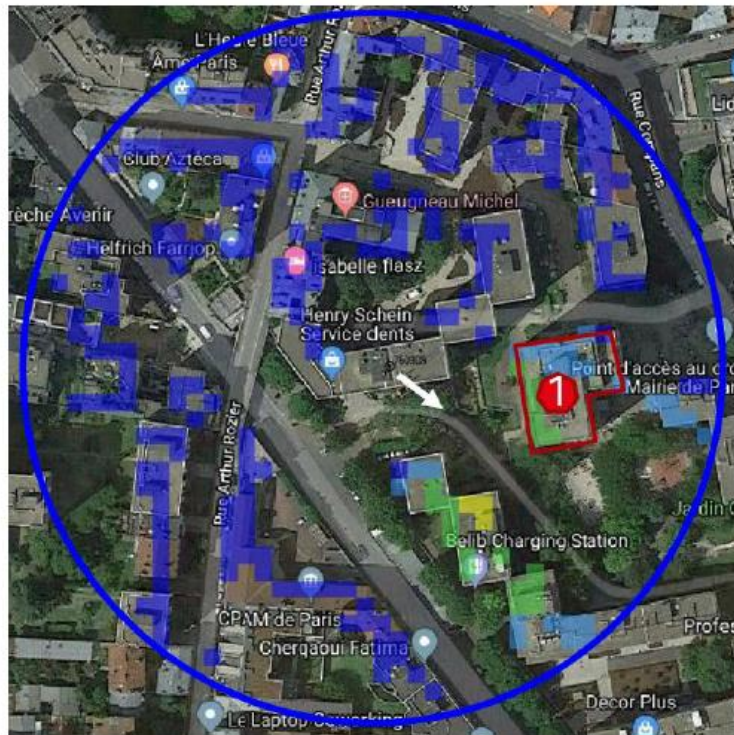
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

ii. Azimut 140°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé en intérieur est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 61 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

LA SIMULATION RESPECTE LE SEUIL DE LA CHARTE

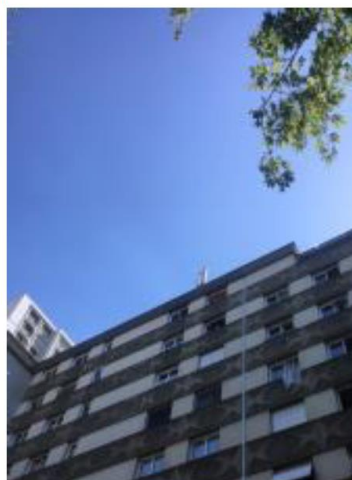
c) Conclusion

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	Entre 2 V/m et 3 V/m	Entre 3 V/m et 4 V/m	Entre 1 V/m et 2 V/m
Hauteur	23 m	61 m	22 m

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :
Vue depuis la rue



Etat projeté :
Vue depuis la rue



Vue des Azimuts**0°****140°****240°**